

Dans l'intimité de la maison, un territoire pour l'enfant

par
Perla Serfaty-Garzon

In
Le Furet.
Revue de la petite enfance et de l'intégration.
N° spécial "A la conquête de l'espace".
Eté 2006.

LA MAISON, L'INTÉRIEUR

La quasi synonymie de la maison et de l'intérieur s'entend tout d'abord dans l'ordre du topos. La maison est, dans l'expérience immédiate et quotidienne, un vide entouré de limites. Elle est un dedans et elle se vit comme un lieu dans lequel on pénètre, qui s'habite donc comme un intérieur. La maison cependant ne se limite pas à son intériorité spatiale. Elle ne se limite pas non plus à son sens d'abri retiré du monde extérieur, ni même, enfin, sa nature même de « lieu », c'est-à-dire d'espace qualifié en tant que « chez-soi », un territoire du sujet et de son attention à lui-même qui instaure une relation, toujours particulière, au dehors, à l'immensité et aux innombrables variations des sens des espaces extérieurs (1).

Entourée de limites physiques, celles qui cernent le domaine des gestes et du sentiment de l'intime, la maison peut être représentée, pour reprendre une image simmélienne (2), par la porte et la fenêtre.

La porte permet d'exercer une liberté, celle du choix entre le retrait vers son intimité et l'accession à l'extérieur, au monde habité par autrui. Elle pose ainsi les tensions entre l'univers du sujet et le monde de l'altérité. Mais alors qu'elle fait éprouver l'impulsion vers la liberté, elle en fait éprouver aussi les responsabilités qui en sont inséparables et donc les limites. La porte symbolise à ce titre une limite assumée et signale l'habitation comme un domaine traversé de questions éthiques, celles qui vont du sujet à sa relation à autrui, telles celles de l'hospitalité et de l'accueil de l'étranger.

En ce qu'elle assure la continuité spatiale de la relation entre le dedans et le dehors, la fenêtre soutient la conscience, au cœur même de l'abri, de la présence constante d'un monde habité au dehors par d'autres sujets. Conçue pour porter le regard de l'intérieur vers le dehors, la fenêtre est symbolique à la fois de l'unicité de l'espace humain, c'est-à-dire de l'espace de la relation, et des possibilités infinies des qualifications de cet espace en lieux habités par des sujets séparés, en lieux intimes.

L'intérieur, comme la maison, désigne aussi la vie familiale, le ménage et le cercle des proches, les arrangements privés et les secrets d'un groupe domestique à la fois retiré entre ses murs et séparé du corps social. Si l'intérieur est topos, il est aussi un espace de relations, un espace social, et un territoire d'expression de soi, de son statut social mais aussi de son goût personnel, en somme, un territoire de distinction.

L'INTIME

En regard de la maison comme intérieur, l'intime s'affirme comme ce qui est ce qui est le plus intérieur. Entre l'intime et l'intérieur, la différence est de degré : l'intime – *intimus* - est le superlatif et intérieur – *interior* – le comparatif.

La polysémie du terme intérieur, qui désigne à la fois la maison et l'intérieur de soi c'est-à-dire la conscience du sujet d'être, intérieurement, distinct du monde extérieur, véhicule l'homologie entre l'intérieur domestique et l'intérieur de la personne. Et, en effet, les termes « intérieur » et « intestins » partagent une étymologie commune : les deux dérivent de l'adverbe latin « *intus* » qui signifie « dedans ».

L'intime relève du soi, il est de l'ordre du plus proche du sujet. Il est, tout particulièrement, ce territoire à partir duquel le sujet mesure à la fois son identité et sa disponibilité à l'égard du monde, ce territoire auquel il a la conviction d'être le seul à avoir un accès entier et complètement libre. Cette conscience d'un for intérieur est essentiellement une attention envers soi-même, une amitié et une intimité qui est l'ancrage même, dit Lévinas (3), de la capacité du sujet d'aller au dehors, vers autrui. Lévinas nomme *recueillement* cette habitation en soi qui se déploie *a posteriori* dans la maison bâtie et se traduit en ouverture à l'autre. Si donc la maison est un intérieur qui abrite le retrait du monde, conforte l'expérience de l'intime et le légitimise, si elle est un lieu d'accueil, c'est qu'elle se fonde sur l'habitation en soi, sur une intimité envers soi-même.

LE PRIVÉ

Le concept de *privacy*, de privacité, ou enfin de privé éclaire l'intimité du chez-soi sous un autre angle en ce qu'il révèle que cette dernière est, dans nos sociétés, une revendication et un droit (4). A cet égard, comme en bien d'autres, le sujet de la modernité se présente comme un créancier vis-à-vis de ses semblables et du corps social dont il est membre.

Comme nous l'avons appris des travaux fondateurs de Norbert Elias et de l'école française d'histoire (5), en matière d'intimité au sens de *privacy*, la créance n'a jamais été si élevée dans l'histoire des pays occidentaux. L'acception contemporaine courante du terme français « intimité » est une construction sociale dont l'élaboration sur plusieurs siècles a radicalement altéré la confusion entre le privé et le public qui prévalait avant le XVII^{ème} siècle. Cette confusion supposait une vie constamment commune et un côtoiement à toute heure du jour et de la nuit des personnes au sein des maisons comme dans la rue. Elle était l'expression des

rapports qu'entretenaient les versants personnels, familiaux et sociaux de la vie des individus, traduisant une mentalité où la notion actuelle d'intime est absente et ne fait pas partie des principes qui guident les conduites.

A l'époque moderne, les nouvelles démarcations entre sphère publique et sphère privée correspondent à la définition de nouveaux idéaux : retrait personnel, sociabilité élective et de convivialité, intimité familiale et domestique. La demeure devient l'objet d'un intense investissement affectif. Elle se ferme sur le cercle familial et celui des proches et s'affirme comme le lieu privilégié, voire exclusif, d'inscription et d'expérience du sentiment de la famille.

Le concept de « privé » véhicule de façon particulièrement vive la conception **d'ayant droit** que le sujet moderne se fait de lui-même en matière d'intimité. Défini de manière multidimensionnelle, il est un exercice régulateur d'ouverture et de fermeture au monde social. La personne est seule à l'origine de sa disponibilité envers l'extérieur. Aussi la notion de contrôle est-elle consubstantielle à celle de *privacy*. Celle-ci est de surcroît et de manière toute aussi consubstantielle, une revendication de respect par le corps social du domaine domestique. Enfin, elle s'incarne dans une conscience aiguë de la légitimité de l'existence d'un espace intérieur individuel toujours à défendre contre les intrusions de ce corps social. Le privé est ainsi une dynamique de distanciation par rapport au monde extérieur parce que ce dernier est perçu comme toujours tenté par l'intrusion du familial et par la mise sous tutelle du sujet. Surtout, ce monde extérieur et les dynamiques de la vie sociale sont perçus comme porteurs de conflits, gros des risques de la violence et des affrontements.

C'est dans cette vision du corps social que s'inscrivent d'une part, la tendance aux traductions légales de la revendication du privé, et, d'autre part, la formulation, éminemment « *Made in the USA* », de la notion de *cocooning*. Celle-ci a connu le bonheur que l'on sait auprès des médias et a rapidement trouvé sa place dans les dictionnaires français avec d'autant plus de succès qu'elle dépasse celle de nidification - qui évoque, somme toute modestement, l'art et le besoin de se bâtir une maison douillette et sûre – pour transmettre l'intensité moderne de la créance en matière d'intimité : toute *privacy* doit être complète et inviolable en réponse à un monde tumultueux sur lequel le sujet n'aurait pas de prise (6).

L'étroite association entre maison et famille d'une part et celle entre famille et intimité dessinent la maison comme objet de profond attachement, comme le montrent non seulement les efforts quotidiennement renouvelés de son appropriation mais aussi, *a contrario*, les expériences de sa perte, à l'occasion d'un événement dramatique, comme un incendie par exemple, ou de son intrusion, dans le cas d'un cambriolage (7).

SENTIMENT DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE ET DE LA MAISON

« Du milieu du Moyen Age à la fin du XVII^{ème} siècle, il n'y a pas eu de changement réel des mentalités profondes » nous dit Ariès (8). Le côtoiement des gens dans la rue est constant et s'accompagne d'un mouvement tout aussi constant à l'intérieur des maisons, les demeures riches, peu nombreuses, faisant exception. Les enfants, de tous âges et dans leur immense majorité, vivent, comme les adultes, essentiellement dans la rue, où ils participent activement à la vie collective – dans le cadre du travail et des jeux – et dans leur quartier où ils bénéficient de la solidarité et des soins des adultes, en dépit d'un contexte de grande pauvreté.

Au XVIII^{ème} siècle, un vaste mouvement porte l'opinion à réfléchir de manière neuve aux rapports entre parents et enfants, sous l'influence non seulement des médecins, mais aussi des philosophes comme John Locke et Jean-Jacques Rousseau, dont l'*Émile* va contribuer au changement d'attitude vis-à-vis de l'enfance. Une mutation culturelle est à l'œuvre qui correspond à une « conscience de la particularité enfantine qui distingue l'enfant de l'adulte, même jeune » (9) et qui s'accompagne de l'instauration d'un imaginaire de la famille nucléaire « qui majore les droits de la mère et surtout du père sur leur enfant » (10).

De la fin du XVIII^{ème} siècle au XX^{ème} siècle, la construction de la notion moderne d'intimité est inséparable de la construction de l'idéal domiciliaire, qui va être magnifié au XIX^{ème} siècle au point de consacrer la disqualification de la rue au profit de la maison. La famille nucléaire est alors un état d'esprit, beaucoup plus qu'une structure. Elle est un sentiment de solidarité et un climat affectif qui lie entre eux les membres de l'unité domestique et qui les sépare du reste de la collectivité. Comme la famille s'isole derrière « le mur de la vie privée », l'enfant vit désormais au sein de la famille où les préoccupations à l'égard de sa particularité et de son développement vont devenir centrales.

Cette période, parfois dite de « première modernité », limite considérablement l'individualisation de la femme et des enfants en les privant d'indépendance. Les années 60, pour les femmes, et les années 80, pour les enfants, vont témoigner d'une autre mutation culturelle, celle précisément de leur individualisation progressive (11) qui, dans le cas de l'enfant, mêle intimement les notions de droits et de protection. La famille reste le principal agent et la garante de l'intérêt de l'enfant, ce qui accorde à la maison et à ses territoires une importance majeure.

SÉPARÉ, DÈS LE BERCEAU

Le nourrisson est une personne à part entière, même dans son état de dépendance complète. De plus, il est destiné à l'indépendance, qui est une des valeurs clés de la seconde modernité. Enfin, pour atteindre cette indépendance, la famille doit l'aider dans son cheminement vers l'individualisation.

Cette vision de l'enfance explique qu'en Occident, et tout particulièrement dans les pays les plus développés, la famille prépare la chambre personnelle d'un enfant dès la grossesse de sa mère. L'enfant se voit offrir, dès les premiers jours de sa vie, un territoire à soi, aménagé de telle façon qu'il soit à la fois protecteur (en particulier à travers le choix de couleurs, de matières et d'objets conçus pour son bien-être et pour sa condition d'enfant) et garant de ses droits : la chambre est pourvue d'une porte, dont le symbolisme va changer au cours des étapes de sa vie. Barrière protectrice contre le bruit et la lumière, la porte va, au bout de quelques années être utilisée par l'enfant lui-même pour se retirer en soi – lecture, jeux – ou avec ses amis. A l'adolescence, la porte souvent fermée et le nouveau statut « *off limits* » de la chambre vont traduire de nouvelles exigences de respect, par la famille, du « territoire de soi et à soi » du jeune garçon ou de la jeune fille.

CHAMBRE RÉVÉLATRICE

La chambre personnelle est le territoire d'inscription des différents aspects et du processus même de l'individualisation en ce sens qu'elle offre d'abord un cadre « enfantin » qui, d'abord choisi par les parents, est cependant malléable et se prête à nombre d'expressions enfantines considérées comme « normales » par les parents. C'est le cas de la recherche de l'intimité et de la pudeur, lorsque, par exemple, l'enfant commence à fermer sa porte pour s'habiller ou lire ou, autre exemple, qu'il demande à ce que l'on frappe à sa porte avant d'entrer, ou qu'il insiste pour que l'on n'entre pas dans sa chambre en son absence. C'est aussi le cas des expressions du goût de l'enfant et de ses modes d'appropriation de son espace. Ordre, décor, modes d'usage, tout cela relève de l'individu et la relation de la famille à ces aspects de la vie de l'enfant fournit de bons indicateurs de la vision qu'elle a des étapes de l'individualisation de l'enfant et de son accès à l'état de jeune adulte.

TERRITORIALITÉS

La valorisation de l'indépendance et de l'individualisation confère, aux yeux de l'enfant et de l'adolescent, à la « chambre à soi » un caractère aussi crucial que celui identifié en son temps par Virginia Woolf pour les femmes (12). Dans cette perspective, les disparités entre les enfants d'une même famille en matière de territorialité ne sont pas incidentes, la chambre personnelle indiquant une situation de privilège (accordée, par exemple, à l'aîné de la famille ou à l'enfant qui a la meilleure réussite scolaire), voire de rivalité. Les contextes de familles dites « recomposées » offrent un vaste champ d'observation et de réflexion sur les enjeux territoriaux des emménagements et déménagements pour chaque enfant de la famille par rapport à son parent biologique, à son parent par alliance, à son frère ou sa sœur « de sang » et par alliance. De la même façon, les enfants de parents séparés vivent des relations multiples à leurs diverses résidences. Car, souvent, ces enfants ne vivent pas seulement la double résidentialité (ils habitent d'une façon différente à la fois chez leur mère et chez leur père) mais aussi parfois une triple résidentialité (chez les grand-parents par exemple). Dans ce contexte, n'est-il pas plus légitime de s'interroger sur les sens et les conséquences de la mobilité et de l'adaptabilité des enfants et sur leur rapport à la multirésidentialité, plutôt que sur la stabilité territoriale qui est censée, si l'on suit les normes psychologiques dominantes, répondre à l'un de leurs besoins fondamentaux ?

BIBLIOGRAPHIE

1. KOROSEC-SERFATY, P. * Experience and use of the dwelling. *In : Human Behavior and Environment. Sous la direction de ALTMAN, I. et C. WERNER, Vol. 8 : Home Environments, New York, Plenum Press, 1985.*

La version française téléchargeable de ce chapitre est disponible en ligne dans sa version originale anglaise et sa traduction en français sur perlaserfaty.net

2. SIMMEL, G. *Pont et porte. In Les symboles du lieu. L'habitation de l'homme. Sous la direction de C. Tacou et al. Paris, L'Herne, 1983.*
3. LÉVINAS, E. Totalité et Infini. Essai sur l'extériorité. *La Haye, Martinus Nijhoff, Éditions du Livre de poche, Bibliothèque Essais, Paris, 1988 (1971)*
4. LAUFER, R. S., H. M. PROSHANSKY et M. WOLFE. Some Analytic Dimensions of Privacy. *In Environmental Psychology. People and Their Physical Settings. Sous la direction de H.M. Proshansky, W.H. Ittelson et L.G. Rivlin, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1976.*
5. ARIÈS, Ph. et G. DUBY (Sous la direction de) *Histoire de la vie privée (5 volumes), Paris, Seuil, 1985 –1987.*
6. SERFATY-GARZON, P. Cocooning. *In Dictionnaire critique de l'habitat. Sous la direction de M. Segaud et al. Paris, Armand Colin, 2003.*
7. KOROSEC-SERFATY, P* et D. BOLITT. (1986). Dwelling and the Experience of Burglary. *In Journal of Environmental Psychology, vol. 6, n°4, p. 329-344.*

KOROSEC-SERFATY, P. *(1984). « The Home, from attic to cellar » *In Journal of Environmental Psychology, vol. 4, n°4, p. 301-321.*

KOROSEC-SERFATY, P. *(1994). *Dwelling, place making, and the experience of transition and relocation. In : Festschrift Zum 60 Geburtstag Von Peter Jockush, sous la direction d'A. Kleinenfen, Presses universitaires de Kassel, 1994.*
8. ARIÈS, Ph. *Op. Cit.*
9. *Ibid.*
10. GÉLIS, J. (1986) *L'individualisation de l'enfant. In Histoire de la vie privée. Vol. 3, sous la direction de Ph. Ariès et G. Duby, Paris, Seuil.*
11. DE SINGLY, F. (2000) *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune. Paris, Nathan Pocket.*
12. WOOLF, V. (1951) *Une chambre à soi. Paris, Denoël Gonthier.*